

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3459>



En Italie, le pouvoir mène une « chasse aux sorcières » contre les familles homoparentales



- Thématiques - International -
Date de mise en ligne : vendredi 27 décembre 2024

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le Parlement italien a adopté au mois d'octobre une loi qui criminalise le recours à la GPA, y compris dans les pays où la pratique est légale. Il s'agit désormais d'un « crime universel », dont les conséquences sur les familles concernées sont dévastatrices.

Cécile Debarge 27 décembre 2024 Médiapart